
Guide

Elaboration du PFE des mastères professionnels

Université de Tunis
Ecole Supérieure des Sciences Economiques
et Commerciales de Tunis

2011-2012

Table des matières

OBJECTIFS	3
Enseignants faisant partie de la commission	4
Enseignants qui ont participé à l'élaboration de ce guide	4
I. Qu'est-ce que le PFE ?	5
II. L'évaluation du PFE	5
II.1. Les exigences au niveau de la forme	5
a. Présentation du PFE	5
b. Le développement théorique	6
c. La bibliographie	7
II.2. Exigences de fond	8
a. L'introduction générale	8
b. L'organisation du PFE	8
c. Conclusion générale	9
II.3. La soutenance.....	9

OBJECTIFS

Une commission, composée des responsables des mastères professionnels de l'ESSEC de Tunis a été constituée dans le but de préciser les exigences des Projets de Fin d'Etudes des mastères professionnels.

L'objectif de ce projet est d'améliorer la formation des étudiants désirant s'inscrire à un mastère professionnel et de contribuer à rehausser le niveau des étudiants de l'ESSEC de Tunis.

Enseignants faisant partie de la commission

Boudriga Zied

Président de l'Association Tunisienne des Auditeurs Internes et co-porteur professionnel du Mastère Co-construit "Comptabilité Contrôle Audit"

Boulila Taktak Neila

Responsable du Mastère Professionnel "Gestion et Audit des Risques"
Responsable du Mastère Professionnel "Co-construit Comptabilité Contrôle Audit"

ElFidha Chokri

Responsable du Mastère Professionnel "e-Management"
Responsable du Mastère Professionnel "e-Marketing"

Elghourabi Mohamed

Responsable du Mastère Professionnel "Ingénierie et Analyse Economique"

Hechiche Salah Lamia

Responsable du Mastère Professionnel "Management des Ressources Humaines"

Mallek Tarifa Amel

Responsable du Mastère Professionnel "Management des Ressources Humaines"

Ouerghi Ferial

Responsable du Mastère Professionnel "Commerce International"

Rezgui Foued

Responsable Mastère Professionnel "Gestion et Audit des Risques"

Soussi Mouez

Responsable Mastère Professionnel Entrepreneuriat dans l'Economie Numérique

Enseignants qui ont participé à l'élaboration de ce guide

Driss Slim

Directeur des Etudes

Hantous Karim

Directeur des Stages

Karoui Amel

Coordinatrice équipe Marketing

Maazoul Meriem

Chargée du cours de méthodologie

I. Qu'est-ce que le PFE ?

Durant le 4^{ème} semestre, les étudiants en mastère professionnels sont appelés à effectuer un **stage d'une durée de 3 mois** dans une entreprise. Ce stage doit permettre à l'étudiant d'achever sa formation par une mise en situation professionnelle lui permettant de mettre en application certaines des connaissances théoriques acquises au cours de sa formation. L'objectif est de renforcer les aspects pratiques de la formation et faciliter l'intégration des étudiants dans le milieu professionnel.

Durant la période de stage, l'étudiant doit s'impliquer dans l'organisme d'accueil et donner le meilleur de lui-même. Il doit se conformer aux règles instaurées par l'entreprise (assiduité, ponctualité, tenue vestimentaire, confidentialité des données, discipline, etc.) et ne pas oublier qu'il représente son institution. Tout au long de son stage, l'étudiant doit choisir, avec l'accord de l'encadrant universitaire et de l'encadrant professionnel, une problématique réelle, tirée du terrain, à valeur ajoutée pour l'entreprise, et tenter d'y apporter des solutions.

Au terme de ce stage, l'étudiant doit élaborer un Projet de fin d'études (PFE) qui sera présenté devant un jury composé de 3 personnes : l'encadrant universitaire, l'encadrant professionnel et le rapporteur (universitaire). Le rapporteur fait également fonction de président du jury. 30 crédits sont attribués à cette activité : stage de 3 mois ainsi que réalisation du PFE.

II. L'évaluation du PFE

Le PFE sera évalué sur la forme et sur le fond. Il doit, donc, répondre à certaines exigences.

II.1. Les exigences au niveau de la forme

La qualité de la forme est tributaire de certaines règles de forme.

a. Présentation du PFE

Le PFE est un document qui ne doit pas dépasser 60 pages (minimum 40 pages). Afin de minimiser les erreurs de français, les phrases doivent être courtes, simples et compréhensibles. Les erreurs de frappe ou de français, les lourdeurs de style ou de syntaxe, seront pénalisées. Il est vivement conseillé d'utiliser le présent et de privilégier les formes impersonnelles. La forme personnelle « je » est à employer avec modération. Le PFE peut être rédigé en arabe ou en anglais. Encadrant et étudiant doivent, toutefois, être conscients des contraintes de temps liées à l'évaluation (difficultés pour trouver des enseignants prêts à évaluer le travail dans la langue choisie).

Le PFE doit respecter l'ordre suivant :

- Page de garde¹
- Page blanche
- Attestation de stage

¹ Voir Annexes

- « L'ESSECT n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce projet de fin d'études. Les opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs »
- Dédicaces (cette rubrique n'est pas obligatoire ; elle ne doit pas dépasser une page)
- Remerciements (1 page maximum : ne pas omettre de remercier les membres du jury).
- Sommaire (à deux niveaux c'est-à-dire qu'il doit contenir uniquement les chapitres et les sections).
- Liste des tableaux et/ou schémas (Les tableaux sont numérotés et doivent mentionner la page dans laquelle ils se trouvent dans le corps du texte)
- Liste des abréviations
- Introduction Générale (2 pages au minimum)
- Chapitres (3 chapitres au minimum)
- Conclusion Générale (2 pages au minimum)
- Bibliographie
- Annexe(s)(si besoin)
- Table des matières (elle doit être détaillée)

Remarque : un résumé en français et en anglais doit figurer au dos de la couverture du PFE.

La couverture doit être de couleur blanche et la reliure à chaud de couleur blanche également.

b. Le développement théorique

Le développement théorique doit être présenté sous forme de chapitres. Les chapitres sont décomposés en sections et sous-sections (Chapitre 1 - Section I - I.1 - I.1.1) et doivent être relativement équilibrés en termes de nombre de pages. L'étudiant doit éviter le remplissage inutile.

Les titres et sous-titres ne doivent jamais se succéder sans développement théorique. Ils ne doivent pas être suivis des « : » ou figurer en bas de page. Ils ne doivent être ni soulignés, ni en italiques mais en gras. Les références doivent apparaître dans le corps du texte et non pas en note de bas de page. L'étudiant doit impérativement respecter les droits d'auteur en utilisant dans le corps du PFE les guillemets et les notes de bas de page chaque fois qu'il fait référence à un texte qui n'est pas de sa production.

Exemples :

- (auteurs, année, p.) lorsque les phrases sont entre guillemets
- (auteur, année) lorsque seule l'idée de l'auteur est repris

Toutes les références mentionnées dans le corps du PFE doivent figurer dans la bibliographie. Seules les références à des sites internet (avec adresse URL complète de la page web et la date de consultation) figurent en bas de page ou bien des commentaires et/ou précisions jugés utiles par l'étudiant.

La pagination commence à partir de la page contenant l'introduction générale et se termine à la bibliographie. La pagination mentionnée dans le sommaire et la table des matières doit être conforme à la pagination dans le corps du texte. Le plagiat est sanctionné conformément à la réglementation en vigueur². En cas de plagiat, le rapporteur (et Président du jury) doit rédiger un rapport détaillé de toutes les anomalies relevées. Par conséquent, la date de la soutenance ne peut être fixée sans l'accord préalable du rapporteur (Président du jury). Aucune interférence ne peut être tolérée entre l'étudiant et le rapporteur. L'encadrant universitaire et éventuellement l'encadrant professionnel restent les seuls vis-à-vis de l'étudiant. Le rapporteur doit disposer d'au plus d'un mois pour évaluer le travail de l'étudiant. Il est souhaitable de tenir compte des périodes d'examen afin d'assurer le bon déroulement de l'évaluation et de la soutenance. Une introduction et une conclusion doivent figurer respectivement au début et à la fin de chaque chapitre.

Le développement théorique doit respecter le format suivant : interligne 1.5, caractère Times New Roman 12 (14 pour « Chapitre »), texte justifié à gauche et à droite, titres en gras, marges gauche du document 3 cm (de telle sorte à tenir compte de la reliure) et marge droite du document 2.5 cm, marges haut et bas du document 2.5 cm. Les couleurs sont à éviter sauf en cas de besoin.

Chaque tableau (et chaque figure ou schéma) doit comporter un titre ainsi que la référence du tableau (ou de la figure). Ces précisions doivent être placées en dessous ou au dessus du tableau (ou de la figure). Les tableaux statistiques doivent également comporter la période et l'unité de mesure. Les tableaux et les figures doivent être systématiquement numérotés. Les annexes peuvent avoir une numérotation différente du reste du document.

c. La bibliographie

La bibliographie doit être présentée par **ordre alphabétique** (selon le(s) nom(s) d'auteurs et non pas en fonction de leur(s) prénom(s)). Elle doit contenir des références récentes et anciennes, des références en français, en anglais ou en arabes, des ouvrages et des articles parus dans des publications scientifiques et les sites web. La bibliographie peut également contenir des mémoires, des thèses, des papiers de recherche, des communications, des sites, etc. Les cours et les sites personnels ainsi que les blogs sont à proscrire. Les sites non scientifiques sont à utiliser avec modération. La séparation entre ouvrages et articles n'est pas nécessaire. Les sites Internet peuvent figurer à part. La date de consultation du site doit être mentionnée. La présentation doit être uniformisée.

[Nom de l'auteur], [(année)], [titre de l'ouvrage ou l'article], [maison d'édition (n° édition)], [nombre de page].

Exemples :

- Cadin, L., Guérin, F. et Pigeyre, F., (2007), *Gestion des Ressources Humaines : Pratiques et éléments de théories*, Editions Dunod (3^{ème} édition), 622 p.

² L'étudiant sera traduit devant le conseil de discipline et risque l'exclusion définitive ainsi que la non attribution du diplôme de mastère.

- Caron, F., (1991), « L'approche culturelle : une tradition de la recherche historique » in Beltran, A. et Ruffat, M., *Culture d'entreprise et histoire*, les Editions d'Organisation, Paris.
- Calvez, V., Lee, Y.t., (2009), « Comment développer les compétences en matière de diversité culturelle ? », *Revue Gestion*, vol. 34, n° 3, automne, pp 83-94.
- Abord de Chatillon, E., Carrier Vernhet, A. et Desmarais, C., (2010), « Peut-on comprendre la souffrance psychosociale des salariés sans qu'ils s'en rendent compte ? », *Actes du XXIème Congrès de l'AGRH*, Rennes / Saint-Malo, novembre, pp 1-23.
- Commeiras, N., (1994), « L'intéressement, facteur d'implication organisationnelle », une étude empirique, *Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion*, IAE Université de Montpellier, 250 p.

II.2. Exigences de fond

La qualité du **fond** est tributaire de :

- De la problématique posée par l'étudiant.
- Des concepts qui supportent la réflexion.
- Des recommandations faites à l'entreprise.
- De la cohérence entre tous ces éléments.

a. L'introduction générale

L'introduction générale doit contenir la problématique posée par l'étudiant. Est donc posé le problème constaté et soulevé par l'étudiant et la question à laquelle il va tenter de répondre à travers la réalisation de son PFE. L'étudiant peut décliner sa question en plusieurs sous-questions, lesquelles peuvent sous tendre le plan du travail. Des références doivent et peuvent appuyer la nécessité de traiter le problème soulevé ainsi que son intérêt pour l'entreprise.

A la fin de l'introduction générale, l'étudiant doit annoncer le plan du PFE. Il doit expliquer la méthodologie adoptée afin de répondre à la problématique soulevée et présenter certains éléments relatifs à la partie empirique.

b. L'organisation du PFE

Un PFE doit contenir, dans la mesure du possible, les 5 points suivants :

- Présentation de l'entreprise (lieu où le stage a eu lieu)
- Description du poste auquel l'étudiant a été affecté ainsi que les tâches accomplies
- Identification d'une défaillance, d'un problème ou d'un éventuel besoin
- Développement des concepts théoriques susceptibles de constituer un sous-bassement aux propositions et aux recommandations à formuler
- Formulation des recommandations, propositions, nouvelles conceptions, etc.

A titre d'exemple, le PFE peut donc être organisé en 3 ou 4 grands volets (chapitres) :

- 1^{er} volet : Diagnostic de la situation
- 2^{ème} volet : Traitement théorique des problèmes (les concepts)

- 3^{ème} volet : Analyse, résultats et recommandations.

Le **chapitre I** doit contenir au maximum une vingtaine de pages. Il est consacré à la présentation de l'entreprise où a été effectué le stage. Après avoir décrit l'entreprise d'une manière succincte (historique, activité, organisation, fonctionnement, etc.), l'étudiant doit poser le problème qu'il cherche à résoudre. Une étude de l'existant ainsi qu'un regard critique est vivement conseillée. L'étudiant peut joindre en annexes un Planning de stage dans lequel il précise le nom des services, le temps passé dans ces derniers ainsi que le temps alloué aux missions dont il a eu la charge ou aux différentes tâches réalisées.

Dans le **chapitre I**, l'étudiant peut également décrire un projet qu'il a mené à bien ainsi que l'intérêt de ce projet pour l'entreprise et les objectifs recherchés.

Le **chapitre II** (à peu près une vingtaine de pages) est consacré au traitement théorique du problème. Sont développés dans ce chapitre, les différents concepts que l'étudiant a interpellé. Des références théoriques doivent soutenir le développement des idées. Ce chapitre doit refléter un effort de synthèse et une capacité de rédaction.

Le **chapitre III** est consacré à l'analyse, résultats et recommandations que l'étudiant suggère à l'entreprise pour solutionner le problème soulevé. L'étudiant doit proposer à l'entreprise des solutions réalisables. Ce « plus » constitue le véritable intérêt du PFE. Notons que les recommandations proposées doivent reposer sur un raisonnement scientifique.

Remarque : Afin de tenir compte des spécificités propres à chaque mastère et des spécificités du stage (secteur d'activité, taille de l'entreprise, difficulté du stage etc.), l'encadrant peut opter pour une présentation différente. Il doit, toutefois, veiller à ce que les 5 points développés plus haut aient été développés.

c. Conclusion générale

L'étudiant doit être capable de synthétiser en deux ou trois pages son PFE. Il doit également être capable de dresser un bilan c'est-à-dire d'identifier les apports du stage au niveau personnel (compétences développées ou acquises) ainsi que les apports pour l'entreprise. La conclusion ne doit pas être un résumé du PFE.

II.3. La soutenance

Une fois le PFE achevé, l'étudiant devra le présenter devant un jury. L'étudiant dispose de 15 minutes pour présenter rapidement l'entreprise d'accueil, exposer le problème soulevé, les travaux effectués, les résultats et recommandations proposées.

Une quinzaine de « slides » peuvent être élaborés :

- Titre du PFE (1 slide)
- Plan de la présentation (1 slide)
- Présentation de l'entreprise (2 slides)
- Développement théorique (3 slides)
- Analyse et résultats (3 slides)

- Recommandations (2 slides)
- Conclusion (2 slides)

L'étudiant doit éviter de reprendre un par un tous les points développés dans le PFE. Un effort de **synthétisation** de son travail doit ressortir de la présentation orale. L'étudiant a également la possibilité de soutenir son PFE par visio conférence dans le cas où il se trouve à l'étranger pour une raison professionnelle.

Tous ces points ont été développés dans le but de faciliter le travail de l'encadrant. Ce dernier reste, toutefois, le seul juge de la situation ; l'étudiant devant se conformer scrupuleusement à toutes ses recommandations.

Annexe 1

Page de garde de PFE



Titre du projet de fins d'étude

PROJET DE FINS D'ETUDES pour l'obtention du Mastère Professionnel

.....

Présenté par

Dirigé par

Année Universitaire.....